

Compte-Rendu du CTL du 17 novembre 2014

CREATION DES SIP DE PESSAC ET DE TALENCE AU 1^{ER} JANVIER 2016

Hors CUB, les restructurations imposées par la direction au 1^{er} janvier 2015 concernent les trésoreries de Guîtres (fermeture), Coutras, Bourg (fermeture), Blaye (+ SIP Blaye).

Au sein de la CUB, la décision a été prise de spécialiser les trésoreries "communal" dès le 1^{er} janvier 2015. Au passage, 3 trésoreries seront supprimées :

- fermetures de St Médard et Le Bouscat : regroupement à Blanquefort,
- fermeture de Bègles regroupée avec Villenave d'Ornon.

➤ Deux projets ont été reportés au 01/01/2016 par la direction en raison de la difficulté à constituer les équipes. Ces projets étaient soumis au vote de ce CTL : il s'agit de la création du SIP de Talence et du SIP de Pessac, avec transfert du recouvrement des trésoreries de Talence et de Pessac, et spécialisation SPL de ces 2 structures.

La direction n'a pas encore tranché sur l'avenir de la trésorerie de Talence qui, après spécialisation aura un effectif de 3 agents B et C...

Comme la CGT l'a de nombreuses fois dénoncé, lorsqu'on vide les structures de leurs missions, la conséquence est le rétrécissement des services qui, pour fonctionner, n'ont d'autre choix que le regroupement.

➤ Alors que le choix aurait pu être d'implanter un SIP au plus près des usagers, la direction, avec cette restructuration, décide d'implanter les 2 SIP à la cité administrative !

Non seulement cette implantation est géographiquement incohérente mais en plus la cité n'est que très peu desservie par les transports publics. Ajouté à cela un parking sous-dimensionné par rapport aux besoins, on ne peut pas dire que les conditions d'accueil soient optimales !

L'usager subira forcément les conséquences des choix de la direction, qui de toute manière ne se préoccupe aujourd'hui que très peu du service à rendre au public (aucune étude d'impact des restructurations de la CUB n'a été menée auprès de la population...).

La CGT ne peut que se prononcer contre ces restructurations qui n'ont d'autres intentions que de rationaliser les moyens sans tenir aucunement compte des besoins des usagers.

Votes : Contre à l'unanimité des Organisations Syndicales. Ce point sera soumis au vote en seconde convocation.

PROTOCOLE SIP BX SUD-EST - NORD-EST

➤ Suite à la création des SIP de Bx Sud-Est et Bx Nord-Est, un protocole de fonctionnement du service d'accueil des particuliers au CFP de Cenon est présenté aux représentants des personnels. Ce protocole intègre l'ouverture d'une caisse SIP/SIE. La mise en place est prévue au 1^{er} janvier 2015.

Ce protocole répond aux mêmes définitions que ceux des autres sites.

Une interrogation demeure sur la justesse du calibrage de ce service compte tenu du transfert des missions de recouvrement de la trésorerie de Bordeaux-Est et non précisé dans les documents présentés au CTL. La direction précise que le transfert d'un emploi de l'ex trésorerie sur la structure devrait répondre à l'augmentation de charge. Le renfort des autres services d'assiette est prévu dans les périodes de pic de réception.

Les élus CGT s'interrogent sur les conditions d'application de ce protocole. Ils demandent qu'un bilan sur les conditions de fonctionnement de ce protocole pour l'année 2015 appuyé d'éléments chiffrés soit présenté au CTL début 2016.

VOTES :

Contre : Solidaires

Abstention: CGT- FO- CFDT

PROTOCOLE RESTES A RECOUVRER SIP BX SUD-EST - NORD-EST

➤ Suite à la création des SIP comptables de Nord-Est et Sud-Est, les restes à recouvrer de la trésorerie de Bordeaux-Est sont transférés au SIP de Bordeaux Sud-Est et placés sous la seule responsabilité du chef de ce SIP.

La répartition de ces créances n'étant techniquement pas possible, pour garantir l'apurement de ces restes à recouvrer un protocole liant les comptables des SIP de Bordeaux Sud-est et Bordeaux Nord-Est est soumis à l'avis du Comité technique local. Ce protocole est limité à l'année civile 2015.

VOTES : Abstention : CGT - Solidaires - FO - CFDT

PROTOCOLE ACCUEIL SIP MERIGNAC ET BOUSCAT

➤ Le protocole de fonctionnement du service d'accueil des particuliers du Centre des Finances publiques de Mérignac (SIP de Mérignac et SIP du Bouscat) signé le 13 décembre 2013 est modifié pour tenir compte de l'intégration au 1^{er} janvier 2015 du service recouvrement des trésoreries de Blanquefort et St Médard.

Si, grâce à l'implication totale de tous les agents du service, les missions peuvent être assurées, il n'en demeure pas moins que les conditions d'exercice des missions ne sont pas optimum. L'attention de la direction a été appelée sur les difficultés existantes.

VOTES : Contre : CGT - Solidaires
Abstention : FO - CFDT

PROTOCOLE ACCUEIL SIE MERIGNAC ET BOUSCAT

➤ Le SIE de Mérignac est en charge de l'accueil commun des usagers professionnels du Centre des Finances Publiques de Mérignac. Un

protocole définit les conditions, les missions et les modalités de l'organisation de l'accueil physique des professionnels des SIE de Mérignac et du Bouscat.

Après la présentation du comptable du SIE de Mérignac, l'expert de la CGT a évoqué toutes les difficultés rencontrées au quotidien par l'agent chargé d'assurer cette mission, la nécessité d'anticiper son prochain départ à la retraite et l'impossibilité pour le SIE de Mérignac de répondre à cette mission compte tenu des problèmes d'effectif futurs avérés.

La CGT a dénoncé l'absence d'anticipation de la direction face à cette situation préoccupante.

VOTES : Les représentants des personnels, à l'unanimité, ont voté CONTRE ce protocole.

Ce point sera à nouveau soumis au vote en seconde convocation.

PROROGATION DE L'EXPERIMENTATION DES HORAIRES DES SPF

➤ Dans le cadre du plan d'action mis en œuvre pour résorber le retard constaté dans les SPF de Bordeaux, la direction propose de proroger ce plan afin de poursuivre les améliorations constatées. La majorité des agents constatent une amélioration de leurs conditions de travail. La fermeture au public deux après-midi par semaine n'est cependant qu'un des éléments qui a pu y contribuer, puisque l'élément essentiel a été le renfort en moyen humain. Dans ce contexte, des agents de SPF expriment malgré tout leur opposition à cette fermeture. **La CGT dénonce** que de telles mesures soient contraintes par les suppressions d'emplois qui sont la seule cause de la détérioration de l'exercice des missions et des conditions de travail des agents.

VOTES : Contre : CGT - Solidaires FO
Abstention : CFDT

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA RF BX MUNICIPALE

➤ Le CTL a été saisi d'une demande de modification d'ouverture présentée par le chef de poste de la Recette des Finances de Bx Municipale, qui préconise la fermeture du poste au public le jeudi toute la journée, afin de mieux se consacrer au recouvrement contentieux SPL et à l'accueil des régisseurs.

➤ La trésorerie anticipe ainsi la mise en place de la circulaire de la DGFIP, qui au 1^{er} janvier 2015 précise un cadre national adaptant les horaires d'ouverture des guichets.

➤ Pour résumer, même si ce point sera abordé lors d'un prochain CTL, cette circulaire donnera la possibilité aux guichets des sites urbains de communes de plus de 10 000 habitants d'ouvrir seulement 4 jours par semaine, et aux guichets des autres sites, seulement 16 heures par semaine.

Pour cause de réduction de moyens et d'effectifs incessants, la DG officialise par cette harmonisation, son incapacité structurelle à assumer son rôle de service public. En permettant et assumant une fermeture des guichets toujours plus importante, on décrédibilise nos services qui subissent l'insatisfaction des usagers. C'est un constat d'échec alarmant pour le service public.

Comme la CGT l'a maintes fois répété, les collègues qui connaissent des conditions de travail de plus en plus dégradées n'ont pas d'autres solutions que de s'engouffrer dans ce processus, qui à terme justifiera la fermeture définitive de nos structures.

VOTES : Contre : CGT - Solidaires abst : FO Pour : CFDT

DETERMINATION DES PLAGES HORAIRES DES POSTES CONCERNES PAR LES RESTRUCTURATIONS

Sont concernés les SIP de Bx Sud est - SIP de Bx Nord Est - Trésorerie de Blanquefort - Trésorerie de Blaye - Trésorerie de Coutras- SIP-SIE de Blaye.

➤ Pour l'ensemble de ces structures, les agents devront lors d'un vote prochain, déterminer les plages fixes et variables de leurs services sur les bases suivantes :

PROPOSITION 1				PROPOSITION 2				PROPOSITION 3			
Plage variable		Plage fixe		Plage variable		Plage fixe		Plage variable		Plage fixe	
7h00	9h30	9h30	11h30	7h15	9h30	9h30	11h30	7h30	9h30	9h30	11h30
11h30	14h	14h	16h	11h30	14h	14h	16h	11h30	14h	14h	16h
16h	18h30			16h	18h45			16h	19h		

➤ Il est évident que les structures accueillantes auront tendances à imposer leurs protocoles aux structures accueillies, dans la mesure où les collègues sont plus nombreux, et en règle générale votent pour conserver leurs horaires traditionnels.

Pour la CGT, il conviendra d'être attentif aux problèmes éventuellement posés pour les agents des postes restructurés, qui pourraient se voir, en plus, sanctionnés par des amplitudes horaires ne correspondant pas à leurs habitudes de travail et de transports. La direction renvoie cette vigilance aux chefs de services qui devront être attentifs aux éventuelles difficultés rencontrées.

VOTES : Pour : CGT-FO-Solidaires Abstention : CFDT

La CGT a demandé à la direction de confirmer que chaque service peut demander à tout moment un nouveau vote modifiant les plages horaires en vigueur.

PONTS NATURELS

Les ponts naturels retenus pour l'année 2015 sont au nombre de trois :

➤ **Vendredi 2 janvier 2015** ➤ **Vendredi 15 mai 2015** ➤ **Lundi 13 juillet 2015**

Comme pour les horaires d'ouverture au public, le sous-effectif et les conditions de travail difficiles, conduisent les collègues, dans leur majorité, à adhérer à ce système de pont naturel qui solutionne, pour ces jours, les problèmes d'ouverture et de présence. Mais les élus CGT ne peuvent entériner l'obligation faite aux agents de poser des jours de congés. Cette contrainte peut être pénalisante pour certains collègues.

VOTES : Refus de vote : Solidaires Abstention : CGT -FO Pour : CFDT

POINTS POUR INFORMATION :

➤ Compte tenu de l'ordre du jour chargé, les points pour information seront présentés lors du CTL de deuxième convocation prévu le 27 novembre.

Déclaration des élus CGT

Monsieur le Président,

Le choix assumé du gouvernement Valls II, c'est de garder le cap des « réformes » qui appauvrissent toujours plus le pays et dont on voit au quotidien les résultats catastrophiques : chiffres du chômage en hausse croissante, baisse du pouvoir d'achat des ménages, croissance en berne, attaques en règles contre les services publics, pauvreté et précarité qui explosent, remise en cause des droits et garanties pour les salariés.

Le gouvernement Valls continue les coupes budgétaires et la baisse de la dépense publique de plus de 50 milliards d'ici 2017 dont 21 milliards au titre du projet de loi de finances 2015. Dans un tel contexte, de nouvelles et lourdes attaques sont portées contre toutes les dimensions de l'action publique : celle de la sécurité sociale, celle de l'Etat et de ses opérateurs, celle des collectivités territoriales.

Sur ces 21 milliards d'économies prévues l'année prochaine, 9,6 devront venir de la sécurité sociale, 3,7 milliards d'économies pour les collectivités locales et 7,7 milliards de coupes dans le budget de l'Etat. Le gel des salaires des fonctionnaires va se poursuivre, les mesures d'avancements seront réduites et les suppressions de postes continueront (plus de 11850 dans la fonction publique d'Etat).

Tous les ministères devront se serrer la ceinture sur leurs dépenses de fonctionnement.

La DGFIP depuis plusieurs années fait les frais de cette politique, c'est en effet plus de 14 000 emplois qui ont été supprimés depuis 2009. En Gironde c'est près de 600 emplois depuis 2002 . Pour 2015 la casse continue : plus de 2000 emplois à la DGFIP et 41 à la DRFiP de la Gironde . Cela se traduit notamment par l'Adaptation des Structures au Réseau avec à la clef le regroupement des trésoreries en secteur rural, la fusion des SIP implantés sur une même RAN et les projets de regroupements des SIE qui pourraient aboutir à terme à la fermeture de 656 structures !

Pour la CGT, le cap choisi par le gouvernement Vals s'inscrit toujours dans la feuille de route que l'on pourrait croire écrite par le MEDEF. Il s'agit d'accorder toujours plus d'aides publiques aux entreprises.

Quant aux ménages, ils payent l'addition : suppression de la demi-part supplémentaire accordée aux veuves et veufs ayant élevé des enfants, plafonnement des effets du quotient familial, hausse de la TVA, augmentation des prélèvements sociaux,.....la liste est longue.

Les conséquences dans les services et sur les agents sont criantes. Plus d'usagers à la réception et moins d'agents pour les accueillir quand les services eux-mêmes ne sont pas fermés à l'accueil du public !!

Les documents préparatoires à cette séance viennent confirmer s'il en était besoin cet état de fait, nous l'évoquerons à nouveau quand nous aborderons les sujets sur l'accueil.

Les élus CGT : Myriam DOLEU - Yves SANCHEZ - Thierry VEYSSIERES -

Experts pour la CGT : Françoise LHOMME (SIE Mérignac) - Stéphane JOLY (Trésorerie de Pessac)